

INFORMATION PRESSE

Crépy-en-Valois, le 9 septembre 2020

La collégiale Saint-Thomas de Canterbury de Crépy-en-Valois retenue pour la 3^{ème} édition du Loto du patrimoine.

C'est avec plaisir et fierté que la Ville de Crépy-en-Valois a appris la sélection de la collégiale Saint-Thomas, seul site de l'Oise retenu au sein des 101 projets mis en avant par le Loto du Patrimoine et la mission Stéphane Bern. Cette sélection est une preuve de l'intérêt patrimonial de l'édifice et de la nécessité de garantir sa conservation. La Ville va ainsi bénéficier de subventions supplémentaires grâce aux tickets de loterie et aux tickets à gratter, en vente depuis le 31 août dernier.

À la suite de son effondrement partiel, le 21 juin 2019, la collégiale Saint-Thomas de Canterbury a fait l'objet du soutien de la Fondation du Patrimoine, à travers une souscription lancée il y a un an. Les sommes qui seront récoltées via le Loto du Patrimoine aideront au financement des travaux de restauration de la collégiale. En attendant de réunir la somme nécessaire à la rénovation de l'édifice et que les Crépynois se prononcent quant à son avenir, la prochaine étape pour la Ville concerne l'entretien du bâti : la consolidation de la tour clocher. Déjà en mauvais état avant l'effondrement partiel de l'édifice, ces travaux – prévus avant juin 2019 – débiteront dans 6 mois environ.

« Le loto du patrimoine est une solution innovante pour assurer le financement de travaux indispensables pour la sauvegarde de Saint-Thomas. Nous sommes très heureux que la collégiale puisse bénéficier de ce soutien, et par la même occasion d'une visibilité à l'échelle nationale. Elle vient compléter la volonté des élus locaux de préserver le patrimoine local. Ce dernier est reconnu, et la collégiale Saint-Thomas est l'un des sites-phares de la Ville et du territoire. », explique Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois.

Pour participer, la Française des Jeux propose :

- un ticket à gratter illiko Mission Patrimoine à 15 € pour tenter de remporter jusqu'à 1,5 million d'euros
- cinq tirages du Loto du Patrimoine (les 9, 12, 14, 16 et 19 septembre) dont les jackpots s'élèveront à 2 millions d'euros minimum par tirage.

Les tickets à gratter et les grilles du Loto sont disponibles chez les buralistes ou sur le site internet www.fdj.fr.

CONTACT PRESSE :

Direction de la Communication
Jessica FOUQUET

Chargée des relations presse

Tél. : 03 44 59 44 47

E-Mail : jessica.fouquet@crepyenvalois.fr

Site : www.crepyenvalois.fr